

Ministère de l'Intérieur

Numéro d'ordre du certificat

## Certificat Provisoire d'Immatriculation

10051252493

Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national (Article R.322-3 du code de la route).

(A) Numéro d'immatriculation <b>WW-758-PB</b>	(I) Date du CPI <b>30/07/2012</b>	(B) Date de 1ère immatriculation <b>30/07/2012</b>	
(H) PERIODE DE VALIDITE attribué à : (C.1) HOULLIER	du <b>30/07/2012</b>	au <b>29/08/2012</b>	INCLUS
	REGIS 88 RUE JEAN JAURES 80478 DREUIL-LES-AMIENS		
(D.1) Marque <b>AUDI</b>	(D.2) Type variante version <b>B8SCCWAQ1</b>	(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)	(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule <b>WAUZZZ8T4BA048319</b>	(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)	(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)	(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage (en kg)	(G.1) Poids à vide national	(J) Catégorie du véhicule CE	(J.1) Genre national <b>VP</b>
(J.2) Carrosserie CE	(J.3) Carrosserie (désignation nationale) <b>CI</b>	(K) Numéro de réception par type (si disponible)	
(P.1) Cylindrée (en cm3)	(P.2) Puissance nette maximale (en kW)	(P.3) Type de carburant <b>GO</b>	(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)	(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur	(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)	(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db (A))
(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)	(V.7) CO2 (en g/km)	(V.9) Classe environnementale	(X.1) Date de visite technique
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques			
(Y1) à (Y6) Taxes			
(Y1) 31 €	(Y2) 0 €		
(Y3) 0 €	(Y4) 0 €		
(Y5) 0 €	(Y6) 35 €		
		Pour le ministre de l'intérieur et par délégation, La sous directrice de la circulation et de la sécurité routières	
		<i>A. Lebrun</i> Anne Lebrun	